



Ruhengeri le 25.8.47

Bwana Bwano Administrateur territorial

Salamu sano kwako.

Bwano ni wajibu juu ya bawua zako ilizo
ni urigo tonnes ngapi tukwaeza kutoa kwa commerce.

Kwa Province Mulero tukwaeza kutoa

tonnes 50. za maharage kwa mwazi wa Octobre 1947

Wasalamu sano kwako

Vitimi Ntware Kamali

TERRITOIRE

Usumbura, le 1^{er} août 1947.

D.U

RUANDA-URUNDI

CABINET DU GOUVERNEUR

AUX AUTORITÉS ET POPULATIONS DU TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI,

J'ai eu le grand honneur de recevoir hier un message de Monsieur le Secrétaire de S. A. R. le Prince Régent, et j'ai l'immense joie d'en communiquer ci-après la teneur aux autorités et populations du territoire du Ruanda-Urundi.

« Monsieur Lardinois

« Gouverneur a. i. Usumbura.

« Le prince régent a conservé de son passage par Usumbura et le Ruanda-Urundi un profond souvenir et il m'a chargé de l'honneur de vous remercier du bon accueil qui lui a été réservé stop il a été très touché par les multiples témoignages de sympathie que les populations européenne et indigène du ruanda-urundi lui ont prodigués stop voulez vous être l'interprète de la gratitude du prince auprès des autorités et des populations et les assurer de l'intérêt qu'il ne cessera de marquer pour leur prospérité et leur bonheur stop Y de Staercke secrétaire du prince régent - »

En reponse à ce témoignage de l'extrême bienveillance de Son Altesse Royale le Prince Régent, j'ai adressé aujourd'hui à Monsieur le Secrétaire de S. A. R, le télégramme dont teneur ci-après.

« Monsieur de Staercke

« Secrétaire du Prince Régent

« Elisabethville

« N° 63101 Cab. autorités et populations ruanda-urundi profondément touchées extrême amabilité du message que m'avez adressé expriment sentiments leur plus vive reconnaissance pour bienveillance de Son Altesse Royale forment vœux pressants heureuse continuation son voyage et réitèrent humble hommage indéfectible attachement Belgique et Dynastie.

Le Gouverneur a. i.

LARDINOIS

X
X X

Je remercie très vivement les autorités et populations du Territoire du Ruanda-Urundi de la chaleureuse réception qu'elles ont réservée à Son Altesse Royale le Prince Régent de Belgique et les félicite de tout cœur du message de bienveillance princière qui leur fut adressé à l'occasion des journées inoubliables que le Territoire du Ruanda-Urundi vient d'avoir l'insigne honneur de passer.

Le Gouverneur a. i. du Ruanda-Urundi,
L. LARDINOIS.

Harcots disponibles

Bukoma - Rwankim	3 t.
Bugamme	3 t
Mulera	50 t.
Kibali	5 t.
Bukonya	2 t.
Bukamba - Ndouwa	12,5 t.
<hr/>	
	755

Ble

Kwa Bwana D. A. G. Willems

Salam sana kwako

Bwana nina kwambia tonnes ya kabaloje

Province Bugarura inawenza kuto wa Kwa

Na chwazi in tonnes 3

Wasalam

Karim M. J. Wahenkamba

Nº 53.

Tuluugo - le 25-8-47

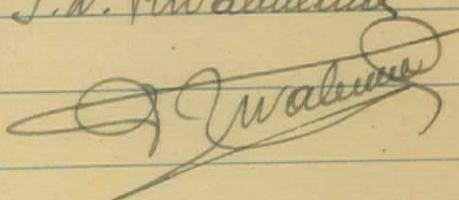
Dowani L. Administrador.

Salam rana -

Tinawenza kutoa 3 Tomos yo Maharage

Jabali lwa Mawio yo Jasa : ni kipende
Kidogo yo Pukoma inapansta Maharage
Wasalam -

Adini : Msiale : J.N. Rivaluluud



Pois pourront étre mis dans
le commerce au 7/8/47

Bukamba - Ndowa	30 t.
Kibali - Bubemba	20 t.
Bukonya	1t.
Bukoma - Rwankezi	30 t.
Mulua	5t
Bugarara	1t
	87 t.

Dorjho

Mulua	10t
Bukamba - Ndowa	5t
Bubemba	3t

Demandes négociées

	Poids	Pois
Hussein Negby	20t	
Amar Singh	-	50t

CONGO BELGE

N°

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Réponse au n°
du 19

..... ANNEXE

..... OBJET :

G.A.DHANANI

Rukunji, 25th July 1947

Mourem, Administrator Territory,

Rukunji

Nasomba kukuza ya habari
ya Stock ya Chakula ya Washenzi iko
Kwanza.

Ngere, Kf 140000=

Ahsanti sana G.A. Shanani;

G.A. Shanani

SULEMAN BIN ALI

RUHENERI

Ruhengeri 21.7.47

Premier Administrateur Tenting

Ruhengeri

Natima Stock ya chakula yu
weshung ites kwayen Basa mimi manumua
mwisho mwezi yu March 1947

Kijigire Yuria 167 = Kj 13360

Ahsanti Yuria

Suleman bin Ali

Ruhengore
le 23/7/47

Monsieur l'Administrateur

Territorial

Ruhengore

Salama Sana

Stock yango yango ya chakala
et Ko Kama Chini : -

10 Tonnes de farine dacal
ya (frocement)

1000 Kilas de maïs

500 Kilas P. Raid (moygoro)

200 d'Haricots

Merci

Mme

P. L. Mohindra

annas Linie
commerciant Ruhengeri

Ruhengeri; le 29/7/47

Monsieur l' administrateur territorial

J'ai l'honneur de vous faire à votre connaissance
que j' possède un stock 23 tonnes de bois
qui sont entreposés chez M. Alhadef et Cie à
Usumbura, je n'ai pas de stock sur place.
Veuillez agréer Monsieur l' administrateur,
l'assurance de ma faite considération.

Asif

Bukompo Kwa Bwana -
L'Administrator Territorial.

Salamu - sana - kwako.

Gombe ya Maharagi nitatoa ni L.
,, " Manager " " 1

(sawa ni lisemo kwako - mlej).

Karakamu - mungu - kwako.

Gatende le 26-8-47.

Akwale J. P. M.

Rusabaga 25.8.47

Bwana L. Administrateur Territorial
Ruhengeri.

Jua ya bawre ya kuvirizatimes
za maharagi; Tukatoa Tonnes 5 maneno
maharagi ikiharibika Kaa mura no
nyuma tene jua wingi:

L. Administrateur.
Bwana

natural

~~franchise~~
Katima E. U

Kwa Bwana L,adm. Territorial

Ruhengeri

Salam sana kwa

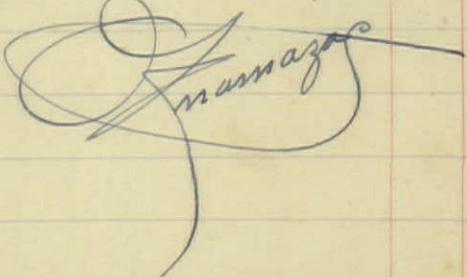
Natuma Hesalu yo Tonnes ngapi ya Nkharagi
Prov: Bukamba Nolowa wana weza ku toa

a/ Prov Bukamba Mizigo $200 \times 25K = 5.000$
b/ id Nolowa id $\underline{300 \times 25K = 7.500}$
Totali Mizigo $500 \times 25Kgr = 12.500$

Nimeisha kutazama Prov: yote miliona watu 500
Sawa Mizigo 500 wana weza ku toa, wengiwe walitimo
Manyegeri tu hawana Nkharagi mingi

Wasalamu mingi Bwana L,adm-Territorial

Kagogo le 30/8/47

Net miale 

TERRITOIRES DU RUANDA-URUNDI

Kigali, le 18 septembre 1947.-

RESIDENCE DU RUANDA.

N° 1834/A.E.

OBJET:

Licence achat vivres.-

489 AE
25-9-47

Monsieur l'Administrateur Territorial,

En annexe, veuillez trouver la licence d'achat sollicitée par la firme A.Paschael et Holsters.

Après avoir pris note (n° - date - quantité - dans un registre servant à cet effet) veuillez avoir l'obligeance de transmettre ce document au demandeur.

Le Résident du Ruanda a.i., M. DESSAINT,

A Monsieur l'Administrateur Territorial

à

R U H E N G E R I . -

Dehaudt

territoire de Ruhengeri.

n° 912 /A.E.

Copie

Monsieur le Résident,

Objet: Demandes d'autorisation achat de vivres.

J'ai l'honneur de vous transmettre, en annexe, pour disposition, deux demandes de la firme A. PASCHAEEL & HOLSTERS, qui sollicite une autorisation d'achat pour 100 tonnes de blé et 50 tonnes de manioc.

Compte tenu des promesses de récolte de blé au Ndarwa et des possibilités de récolte de manioc, dans la vallée de la Mukungwa et du fait que la firme en question peut faire la mouture sur place de ces produits j'émetts un avis favorable à cette demande.

L'Administrateur Territorial a.i.

WILLEMS

à Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI

RESIDENCE DU RUANDA
Territoire de Ruhengeri.

Ruhengeri, le 2 septembre 1947

n° 931 / A.E.

Copie

Monsieur le Résident,

Objet: Demande d'autorisation d'achat.

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-annexée, une demande du commerçant hindou PYARELALL MOHINDRA, de Ruhengeri, qui sollicite une autorisation d'achat pour 100 tonnes de haricots, destinées à l'exportation au Congo Belge.

J'émets un avis favorable à cette demande, à condition que la quantité soit réduite à 25 tonnes.

La récolte de haricots sera très bonne au Mulera, Bukonya, Bugarura, Buberuka. Elle sera moyenne au Kibali, au Bukamba et au Ndorwa. Enfin, je n'ai pas tous mes apaisements quant à la récolte du Mulera Nord, du Buhoma et du Rwankéri. Il n'est pas tombé une goutte de pluie pendant tout le mois d'aout et la récolte tardive dans ces dernières provinces, ne se fera qu'en fin septembre ou début octobre.

Tout en favorisant la vente des vivres et le ravitaillement des employeurs de main d'œuvre, il y a lieu d'éviter des surenchères et de veiller à ce que les indigènes ne vendent pas des quantités supérieures à celles qui sont réellement en excédent.

L'Administrateur Territorial a.i.

WILLEMS

à Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI

RESIDENCE DU RUANDA
Territoire de Ruhengeri.

Ruhengeri, le 4 septembre 1947

n° 82 / A.E.

Copie

Monsieur le Résident,

Objet: Demande d'autorisation d'achat de vivres.

J'ai l'honneur de vous transmettre pour disposition, les deux demandes ci-annexées, de la firme Paschael et Hoslters qui sollicite une autorisation d'achat pour 50 tonnes de haricots et 50 tonnes de pois.

J'émets un avis favorable à cette demande à condition que les quantités soient réduites à 20 tonnes de pois et 20 tonnes de haricots, quitte à introduire une nouvelle demande quand nous aurons toute certitude quant à la récolte de haricots d'octobre (Euhoma-Rwankéri et Mulera Nord.)

L'Administrateur Territorial a.i.

WILLEMS

à Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI

RATANSI KHIMJI.

COMMERCANT.

No. 968

Ruhengeri,

(Ruanda - Urundi.)

22/7/ 1947

Musieu l'edmine kalem

Lyise à votre aris du 17.7.47
j'ai l'honneur de poster à votre
connaissance que j'ai pas de
stock ni de habic et n'a de petit
oids, sauf 300 kg de glement
que j'ai en stock.

Veuillez agier parieur
l'edmine kalem kassar au
de ma parfaite Consideration.

Ratansi - Khimji

TERRITOIRES DU RUANDA-URUNDI

RESIDENCE DU RUANDA.

N° 1848/A.E.

OBJET:

Licence achat vivres.-

Kigali, le 22 septembre 1947.-

Monsieur l'Administrateur Territorial,

493 A.E
25-9-47

En annexe, veuillez trouver la licence d'achat sollicitée
par la Société Interfina.-

Après avoir pris note (n° - date - quantité - dans un
registre servant à cet effet) veuillez avoir l'obligeance de transmettre
ce document au demandeur.-

Le Résident du Ruanda a.i., M. DESSAINT,
sé: M. DESSAINT.

Pour copie certifiée conforme
Le Secrétaire de la Résidence, CL. ROSSIGNOL,

A Monsieur l'Administrateur Territorial

à

R U H E N G E R I .

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENERI

N° 87 A.E.
Objet: achat vivres

Ruhengeri, le 16 septembre 1947

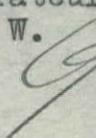
M.

Monsieur le Résident

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe à la présente une demande d'achat de vivres introduite par la Commercial an Coffee Curing C° de Ruhengeri, agissant pour compte de l'Interfina, sollicitant la licence pour 200 T. de froment.

Les disponibilités étant de 400 T. pour l'exportation, et compte tenu des demandes en cours et des licences accordées, j'émets un avis favorable pour l'octroi d'une licence pour 100 T.

L'Administrateur Territorial
Antonissen W.



Monsieur le Résident du Ruanda
Kigali